

*Après la grève massive du 12 février, ne cédon pas !*

# **Rythmes scolaires : Peillon veut passer en force ! TOUS EN GREVE JEUDI 28 MARS !**

70 % des enseignant-es  
des écoles étaient en  
grève le 12 février.

Le gouvernement vient  
d'annoncer une baisse  
de 4,5 milliards d'€ de  
dotation aux communes.  
De nombreuses villes re-  
portent l'application de  
la réforme !

**Mobilisation !!!**

*Page 2*



## **Infos SUD**

### **Carte scolaire**

Lisez le compte-rendu  
des CTSD de février.  
Le changement, c'est  
maintenu ?

*Pages 4 et 5*

### **RASED : Quel avenir ?**

Compte-rendu de l'au-  
dience accordée par le  
DA-SEN du 93,  
M.Brison à des collè-  
gues des RASED,  
consternant...

*Page 6*

### **Adhérer à SUD**

Pour défendre nos  
intérêts en tant que  
salarié-es et l'école  
publique, rejoignez le  
syndicat qui lutte !

### **Pour la grève :**

Téléchargez la déclara-  
tion d'intention de grè-  
ve à remettre lundi 25  
mars au plus tard.

Participez nombreux-  
ses aux Assemblées  
Générales de grève,  
jeudi 28 mars matin  
dans les villes :

Toutes les infos sur le  
site :

<http://www.sudeducreteil.org>

## **Réunions d'Infos Syndicales**

Nous vous invitons à participer nombreux-ses aux RIS de  
SUD Education qui se tiendront en mars et en avril.

Où ? Quand ? De quoi y parlera-t-on ?

➔ **Affichette en Page 3**

# Réforme Peillon des rythmes scolaires : **TOUT LE MONDE Y PERD !**



## → Dégradation des conditions de travail et d'apprentissage

- Plus de travail pour les instituteurs, programmes surchargés pour les élèves... la semaine sans pause, c'est l'explosion assurée.
- Dégradation des taux d'encadrement en centres de loisirs, sans formation, précarité... Des conditions d'accueil qui épuiseront encore plus les enfants...
- Plus d'effectifs pour les animateurs, ce sont aussi des conditions dégradées pour tous.

## → Renforcement des inégalités territoriales au détriment des quartiers populaires

- Le projet éducatif territorial donne aux mairies un droit de regard sur le contenu pédagogique.
- L'augmentation du temps périscolaire sans pérorépartition entre communes désavantage les vil- les populaires.
- Les moyens accordés aux ZEP sont menacés. Ils ne seraient plus attribués en fonction des besoins mais en fonction des projets !

## → Une réforme des rythmes qui masque la pénurie dans le 93 !

- Le département parmi les plus pauvres est aussi un de ceux auxquels l'Etat consacre le moins d'argent.
- Malgré les promesses, presque aucun moyen en plus pour la Seine-Saint-Denis à la rentrée 2013 !
- Les mesures phares de la loi Peillon ? Du vent pour le 93 : 0 maître supplémentaire, 15 TPS pour tout le département, 60 remplaçant-es (sur 450 nécessaires), 0 RASED...

## → Derrière la réforme des rythmes : l'austérité !

- La mise en place de la réforme sera coûteuse pour les municipalités et les familles (paiement des activités péri-scolaires).
- Le financement n'est pas assuré au-delà de 2013/2014. Pire, le gouvernement a déjà annoncé, dans le cadre de sa politique d'austérité, que les dotations des collectivités territoriales baisseraient de 4,5 milliards d'€ en 2014/2015 !

**Près de 30 villes de Seine-Saint-Denis sur 40 ont annoncé le report de l'application de la réforme.**

☞ Il faut poursuivre la mobilisation des enseignant-es, des parents, des personnels communaux dans les villes pour empêcher la mise en place du décret sur les rythmes scolaires.

**TOUS et TOUTES en Grève JEUDI 28 MARS**  
**à l'appel de l'intersyndicale nationale SUD-FO-CGT**  
**Manifestons au ministère pour nos revendications :**

- ➔ ABROGATION du Décret Peillon sur les rythmes scolaires
- ➔ NON à la territorialisation de l'éducation (non aux projets éducatifs territoriaux)
- ➔ PLAN D'URGENCE pour l'EDUCATION (embauches massives à tous les niveaux de personnels titulaires et formés : remplaçant-es, RASED, vrai statut de titulaire pour les AVS, abandon des mesures Darcos-Chatel, etc.)

# Réunions d'Info Syndicale

**Epina y - Villetaneuse**  
Mercredi 3 avril 9h-12h  
École élémentaire J.J.Rousseau-1 à EPINAY  
1 Square de Cherbourg, Bus 138-238-261  
354-Arrêt « cygne d'Engien »

**Aubervilliers**  
Mercredi 17 avril 9h-12h  
École Condorcet à AUBERVILLIERS  
55 rue Barbusse M°4 chemins

**Sevr an-Aulnay-Villepinte**  
Mercredi 10 avril 9h-12h  
École Saint-Exupéry à SEVRAN  
2/4 avenue du commandant Charcot  
Bus 605, arrêt « Danton »

**Saint-Denis - Saint Ouen**  
Mercredi 27 mars 9h-12h  
Bourse du travail de SAINT-DENIS  
9/11 rue Genin  
M°St-Denis Porte de Paris

**Montreuil-Bagnolet**  
Mercredi 10 avril 9h-12h  
Bourse du travail de MONTREUIL  
24 avenue de Paris  
M°Croix-de-Chavaux

**Pantin**  
Mercredi 10 avril 9h-12h  
Salle municipale André Breton à PANTIN  
25 ter rue du Prés-Saint-Gervais M°Hoche

**Bobigny- Bondy-Noisy le sec**  
Mercredi 27 mars 9h-12h  
Bourse du travail de BOBIGNY  
1 place de la Libération Tramway T1, Arrêt « Libération »

## Vos droits syndicaux

Tous-tes les enseignant-es des écoles ont le droit de participer à 3 réunions d'informations syndicales par an, puisqu'il s'agit d'heures mensuelles regroupées par demi-journées.

Le droit syndical est régi par le décret 82-447 modifié par le décret 2012-224 qui stipule :

« Chacun des membres du personnel a le droit de participer à l'une de ces réunions, dans la limite de 3 heures par trimestre. »

Un certain nombre d'IEN de circonscription ont pris la liberté d'anticiper la rentrée des enseignants en demandant aux collègues de faire deux jours de pré-rentrée. Rappelons que cela n'était en rien une obligation de service et que la deuxième journée de pré-rentrée correspond à la

« journée de solidarité ».

En aucun cas, les collègues qui ont fait deux jours de pré-rentrée n'ont à récupérer leurs RIS sur la journée de solidarité puisqu'ils-elles l'ont déjà faite ! **Un problème ? Contactez-nous !**

Cette année, la direction académique nous a informé que la « récupération » des RIS pourrait se faire de préférence sur le **vendredi 5 juillet 2013**. Il sera également possible de récupérer ces heures sur les animations pédagogiques.

**SUD dénonce cette restriction du droit syndical et continue à demander que les RIS soient récupérables sur tout temps de service (AP, mercredi travaillé, etc.) !!!**



## De quoi parlera-t-on ?

### Refondation de l'école



- ⇒ Maintien ou remise en cause des ZEP ? Contrats d'objectifs
- ⇒ Rythmes scolaires

### Bilan et perspectives des mobilisations



- ⇒ Rythmes scolaire, manque de moyens, comment s'organiser pour **gagner** ?



### Infos carte scolaire CTSD

- ⇒ Carte scolaire 2013 : le changement ? On l'attend !
- ⇒ Les besoins des écoles du 93

### RASED et « plus de maîtres que de classes »



- ⇒ Redéfinition des missions ou menaces sur les RASED ?
- ⇒ Quelle application du dispositif « plus de maîtres que de classe » dans le 93 ?

## **Carte scolaire rentrée 2013 - Compte-rendu du CTSD du 5/02**

Il n'y a plus de suppressions de postes, mais il n'y a quasiment pas de créations de postes (quoique suffisamment pour couvrir l'augmentation des effectifs). Nous sommes dans une situation de *statu quo*, ce qui pourrait être satisfaisant si la situation était bonne, voire supportable : ce n'est pas le cas, la situation est insupportable, nous le disons, nous le répétons, mais il semble qu'on ne nous entende pas.

L'école craque en Seine-Saint-Denis, c'est la réalité que nous vivons au quotidien. La situation est de plus en plus difficile, alimentée par une paupérisation massive, à laquelle nous ne pouvons plus répondre par des mécanismes de rééquilibrage, puisque nous n'avons pratiquement plus rien.

**Que signifie concrètement, sur le terrain, la « rentrée de la refondation » que vante le Ministère ?**

- des ouvertures de classes correspondant globalement à la montée des effectifs : si nous ne sortions pas de 5 années de cauchemard, ce serait juste normal ; en tout cas, ce ne sont pas des moyens en plus ;
- 27 postes de brigades départementales, lorsque environ 250 postes de remplaçants manquent, et que les ZIL sont tout particulièrement sinistrés : ces BD dans le meilleur des cas ne libéreront pas plus d'un ZIL par circonscription en moyenne, cela ne répond nullement à la situation de saturation que nous connaissons dans de nombreuses circonscriptions ;
- 2 UPAE2A (CLIN) et deux CLIS ;
- la pérennisation des ME surnuméraires, ce qui ne correspond pas à des postes en plus sur le terrain mais à des non-fermetures à venir.

**Les dispositifs phares de la loi de refondation ? Sur le terrain, dans le 93, ils relèvent du cynisme.**

# La catastrophe, c'est maintenu

**Quant aux dispositifs phares de la loi de refondation, les TPS et les maîtres supplémentaires, leur traduction dans le 93 relève du misérabilisme, sinon du cynisme :**

- aucun maître sup en plus, mais les 29 qui ont survécu aux années passées sont sommés de faire un « projet » pour leur poste – non pas une description des environnements très difficiles dans lesquels ils interviennent, non pas un bilan de leur expérience, de leur action plébiscitée par les groupes scolaires qui ont la chance d'en avoir conservé un, qui pourraient permettre de servir de guide au développement du dispositif – non, ce qu'ils doivent faire, c'est un « projet » pour mériter d'exister, après des années de services, avec leur expérience ;
- en ce qui concerne les 15 postes de TPS, qui étaient censés répondre aux besoins des quartiers les plus en difficulté, eux aussi devront justifier leur existence par un « projet » ; qui plus est, les structures qui ont réussi à subsister ne sont pas intégrées automatiquement et continueront à survivre sans que les moins de 3 ans soient comptabilisés dans les effectifs ; pour finir, avec 15 postes pour 400 élèves qui doivent être scolarisés dans ces structures, on atteint des effectifs de 26,7 par classe, en ZEP : ce n'est pas sérieux.

Nous pourrions conclure, Monsieur le DASEN, sur la dégradation du dialogue social qui a prévalu pour cette carte scolaire. Mais au vu de la pauvreté des moyens mis à la disposition de notre département, nous nous abstenons de développer sur ce sujet. Peut-être avez-vous raison : pour qu'il y ait un échange, il faut de quoi échanger.

*Déclaration liminaire de SUD Education Créteil*

# La rentrée de la renonciation

**150 postes pour le département**, alors que 85 ouvertures seraient nécessaires juste pour combler l'augmentation d'effectifs... Restent 61 postes pour « refonder ». Sachant qu'il manque environ 250 postes de remplaçants, c'est peu. Ça ne couvre même pas les pertes de l'année dernière, lorsque nous réclamions un « plan d'urgence ». Le DASEN parle d'« amorçage ». A ce niveau, ça sent le pétard mouillé... D'autant que cette carte devra être revue à la baisse : on est déjà à 14 postes de trop, on sera à 78 avec les ouvertures bloquées et les mesures à suivre...

**84 postes**  
**STABLE**

**Seuils :** Solde de 84 ouvertures pour 1700 élèves en plus. Les seuils sont globalement tenus, mais toujours sous tension. Et une inquiétude : *quid* des ouvertures bloquées, puisque les 150 postes sont atteints et même dépassés ?  
**Problème :** Toujours de nombreuses écoles qui les dépassent de peu sans ouvertures... or les seuils sont censés être des maximales. S'ajoutent des problèmes de locaux qui amènent en certains endroits à des effectifs pléthoriques.

**+ 61 postes**

**Remplacement :** 27 brigades départementales (pas de ZIL !), plus les 34 postes libérés par la pérennisation des surnuméraires. Mais 250 postes de remplaçants manquent !  
**Problème :** c'est mieux que moins, mais c'est très largement insuffisant ne serait-ce que pour l'urgence : 1,5 poste par circonscription, avec des pics à 50 classes sans maîtresse, c'est cosmétique...

**0 poste**  
**STABLE**

**RASED :** pérennisation des postes E surnuméraires (qui étaient voués à disparaître), perte définitive des maîtres E sédentarisés (banalisés).  
**Problème :** cela ne fait aucun poste en plus sur le terrain. De plus, si nous saluons la pérennisation des surnuméraires, ces derniers se trouvent exposés à un redéploiement au-delà de leur périmètre actuel, participant au saupoudrage dû à la pénurie.

**0 pos.**  
**STABLE**

**Maîtres supplémentaires :** les 29 survivants de cet acquis de la lutte de 98 sont « maintenus »... un peu court pour une mesure phare de la loi de refondation !!!  
**Problème :** les maîtres sup devront se fendre d'un projet, après 15 ans d'existence...

**+ 15 postes**

**TPS :** 15 créations, avec la volonté affichée de scolariser 400 moins de 2 ans.  
**Problème :** 15, c'est microscopique... les TPS survivantes n'en font pas partie. L'effectif théorique est de 26,7 par classe !

**+ 4 pos.**

**CLIN & CLIS :** 2 CLIN bassin (UPAE2A), 2 CLIS.  
**Problème :** les besoins. Une dizaine de CLIN seraient nécessaires, des CLIS sont demandées depuis des années en vain.

## À chacun selon son projet

Il faudra un projet pour ouvrir une TPS, un projet pour maintenir un maître supplémentaires. Les écoles n'obtiennent plus des moyens en fonction de leurs besoins mais de leur capacité à produire de la paperasse. Des PES sont comptabilisés comme des enseignants, mais les enseignants ne sont pas jugés aptes à utiliser les moyens nécessaires sans avoir à le justifier. Il faut des projets pour un TNI, un maître sup, bientôt il faudra un projet pour des chaises, pour un enseignant dans une classe.  
**Ce n'est pas pour rire :** c'est ainsi que se profile la suppression des ZEP. Le nouveau label pourrait bien être lié non plus aux besoins mais au projet. Si vous voulez des seuils ZEP, une décharge ZEP et une prime ZEP, il vaut mieux savoir (et avoir le temps de) concocter un beau projet verbeux. Enseigner dans les quartiers laissé-pour-compte du capitalisme n'est plus un critère pertinent...  
Et puis cela permet de limiter plus facilement le budget que si des critères sociaux, plus objectifs, sont en place. Et met in fine les écoles pauvres en concurrence entre elles, objectif essentiel du libéralisme.

# La « Refondation » : avec ou sans les RASED ?



**Le 22 janvier, l'AREN 93 a été reçu par le DASEN pour une audience. Après de nombreuses tentatives pour le rencontrer, une date était enfin fixée...un jour de grève!**

**3 membres de l'AREN 93 étaient présentes: la présidente, la directrice et une administrative, très active dans l'association.**

La présidente de l'AREN 93 présente l'association, ses actions (le congrès, la film « *Un parmi les autres* », la revue,...), rappelle ce en quoi consiste la fonction d'un rééducateur, fait un point sur les suppressions de postes massives l'an passé et sur les inquiétudes que les enseignants spécialisés ressentent.

*M.Brison (DA-SEN du 93) nous informe sur sa participation à un congrès de la FNAREN dans les années 90 ainsi que son investissement dans le champ de la difficulté scolaire. Pour lui, C'est une chance que le département ait encore autant d'enseignants spécialisés au regard des autres départements. Certains ne comptent plus aucun membre de RASED dans certaines circonscriptions.*

Que va s'il faire des 150 postes créée sur le département?

*Environ la moitié ira à des postes de remplacement (Remarque de SUD : c'est faux puisqu'il n'y a que 61 postes de remplaçant-es créés alors qu'il en manque au moins 300 !), une grande partie pour les ouvertures de classe, et une dizaine pour les ouvertures de TPS.*

Pas de postes pour le RASED alors?

*Non! Aucune ouverture...*

Mais encore une fois, nous pouvons lui être reconnaissant car il n'y aura aucune fermeture non plus! Youpi!

Nous lui rappelons qu'il manque actuellement, au minimum, 36 postes de rééducateurs en Seine Saint Denis. Sa réponse se résume à un léger sourire...

Et les départs en formation?

Aucun en G...quelques départs en formation E, F, D, A et C (pour connaître les chiffres exacts des départs en formation en stages CAPA-SH, consultez le site de SUD Education Créteil, rubrique « CAPD-CAPA » en page d'accueil).

Et les maîtres supplémentaires dans tout ça? Le ministre insiste sur la création de ces postes dans chaque école: plus d'enseignants que de classe...Qu'en est s'il en Seine Saint Denis alors?

Il existe actuellement 27 postes de maîtres supplémentaire dans les écoles seront maintenus mais aucun poste ne sera créé !!! Le dispositif « plus de maîtres que de classe » ne s'appliquera pas en Seine-Saint-Denis. N'est-ce pas fabuleux?

Venons en aux futures missions des maîtres G maintenant...Nous posons la question au DASEN

Il ne sait pas trop...C'est encore très vague...Il participe tout de même au groupe de travail sur le sujet...



Le DASEN évoque trois hypothèses:

- Une fusion des maîtres G et des maîtres E avec une co-intervention dans la classe. Et oui, sortir les élèves de la classe n'est pas très bien vu de nos jours. Connaissent-ils réellement les missions d'un rééducateur dans ce groupe de travail? Comment aider l'enfant s'il n'est pas accueilli dans cet espace cadrant et sécurisant? La question est occultée.
- La création d'un CAPASH spécial enfants violents...???
- Des conseils auprès des enseignants...pourquoi pas des conseillers pédagogiques de la difficulté scolaire...???

Où est la souffrance de l'élève dans tout ça? Aucune solution pour l'aider à se sentir mieux à l'école mais des solutions d'urgence.

Le rééducateur ne serait-il pas le futur pompier de l'éducation nationale ?

Voilà! Après une heure et demie de discussion, monologue...

# Solidaires Unitaires Démocratiques

## Pourquoi se syndiquer à SUD éducation ?

\*Parce qu'il est urgent d'entrer en résistance face aux politiques libérales qui détruisent les droits et les garanties collectives des travailleurs (Sécu, Retraites par répartition, droit de grève, Code du Travail).

\*Parce que SUD éducation groupe dans un même syndicat tous les salariéEs du premier (écoles) et du second degré (collèges, lycées), tous les personnels ouvriers, administratifs, enseignants et d'éducation.

\*Parce que dans le cadre de l'Union Syndicale Solidaires, les travailleurs de l'éducation sont en lien avec les cheminots, les postiers, les personnels hospitaliers et les salariés du secteur privé. Nous faisons partie d'une même classe sociale, nous sommes Unis et Solidaires.

\*Parce que SUD éducation lutte à la fois pour les revendications immédiates des collègues (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une rupture avec le système capitaliste qui impose l'inégalité dans la répartition des richesses (produites par les salariéEs).

Dispensé de timbrage

Créteil  
**SUD**  
Éducation

11-13 rue des Archives  
94010 CRETEIL CEDEX

Déposé le 18/03/2013

CRETEIL

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUEE PAR

LA POSTE

Supplément n°1 au JA n°92

Prix : 1,5 € / Abonnement : 15 €

### SOMMAIRE

Page 1 - Appel à la Grève du  
28 mars  
Page 2 - Rythmes scolaires  
Page 3 - RIS de SUD

Page 4 et 5 : compte-rendu  
CTSD 93  
Page 6 - Audience RASED  
Page 7 - Adhérer à SUD  
Page 8 - Contacter SUD

## Contactez SUD ?

Un numéro :

 **01 43 77 33 59**

Une adresse mail :

 **contact@sudeduccreteil.org**

Un site :

 **<http://www.sudeduccreteil.org>**



### Contactez les sections locales SUD

Section Locale SUD de Saint-Denis : Rodolphe Ciulla,  
Ecole maternelle Henri Wallon 06 70 19 67 61

Section Locale SUD La Plaine Saint-Denis : Elodie Boussarie,  
Ecole élémentaire Aimé Césaire 06 73 14 08 55

Section Locale SUD Saint-Ouen : Jérôme Godet  
Ecole élémentaire Paul Langevin 06 19 45 50 71

Section locale SUD de Pantin : Arnaud Montfort,  
Ecole élémentaire Edouard Vaillant 06 19 95 42 56

Section Locale SUD d'Aubervilliers : Sabine Duran,  
Ecole élémentaire Condorcet 06 75 70 94 79

Section Locale SUD de Bobigny : Marie Adline  
Ecole maternelle Anne Frank 06 70 96 16 11

Section locale SUD de Romainville : Agnès Guichard,  
Ecole maternelle Gabriel Péri 06 86 80 38 60

Section locale SUD Montreuil : Laetitia Piana,  
Ecole maternelle Grands Pêcheurs 01 48 57 31 33

Section locale SUD Bagnolet : Rémy Lacave  
Ecole maternelle Henri Wallon 06 63 04 05 33

Section locale SUD Sevran : Corinne Capron,  
Ecole maternelle St-Exupéry : 06 60 82 80 94

Section Locale SUD Villepinte : Christophe Jallon,  
école élémentaire Victor Hugo-1 06 12 56 53 77

Section Locale SUD Rosny sous Bois : Cédric Lecour,  
Contact au 06 20 56 14 94

Section Locale SUD Bondy : Saida Nicolas,  
Ecole Alain Savary 06 75 94 93 77

Section locale SUD Epinay : Hugues Le Floch,  
Ecole maternelle Renoir 06 27 83 46 58

SUD Éducation Académie de Créteil

Maison des syndicats de Créteil 11-13 rue des Archives 94010 Créteil cedex

Tel : 01.43.77.33.59 e-mail : [contact@sudeduccreteil.org](mailto:contact@sudeduccreteil.org) <http://www.sudeduccreteil.org>

Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Directeur de la publication : Luc Colpart Commission Paritaire N° 1215S07631